

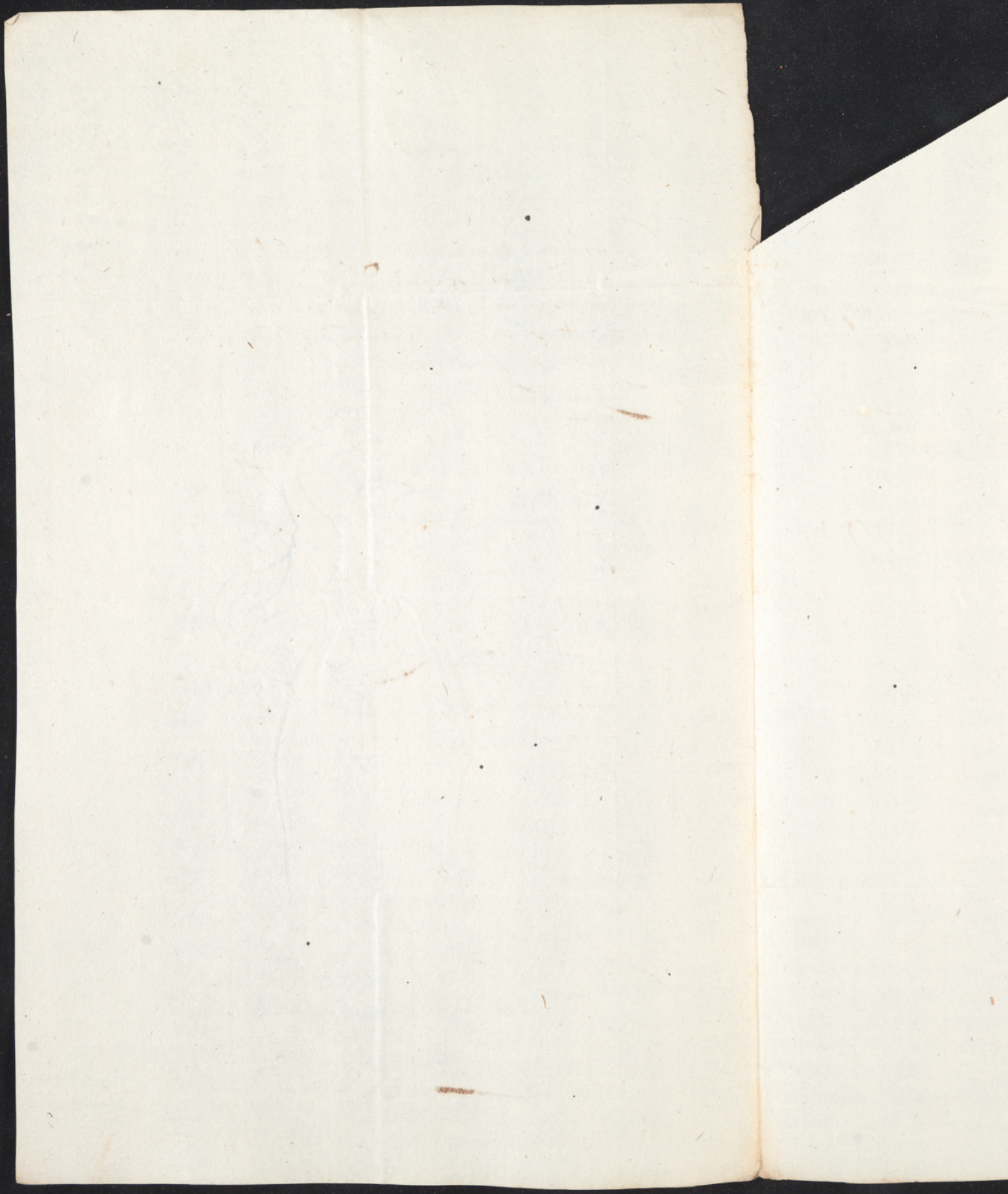


Monsieur.

Martin le Maître auancant icy  
deuant Mess<sup>rs</sup> Les Estats D' Hollande, m'auoir enuoyé il ya enuyron  
un mois, certaines Lettres de ledang<sup>r</sup> pour receuoir la Somme de  
25. H. Florins au Contoir de Mons<sup>r</sup> Burlemaqui ffaiet  
que ie ne puis retirer de ses mains pareille Somme  
qu'au préalable ie ne luy rende les susd<sup>es</sup> Lettres. Et  
d'autant qu'il les a addressés à vous pour mestre remis, Je  
vous prie me faire Ceste grace que de renuoyé le paquet  
des Martin Maître, & l'adresse à Mons<sup>r</sup> bre Pere,  
afin que ie ne me Consomme dauantag<sup>e</sup>, & inutilisment  
icy en despans. Esperant à Mons<sup>r</sup> bre Pere, ie  
vous prie l'aduiser de ne remettre led<sup>e</sup> Paquet à nul  
autre qu'à moy. Que sera l'endroit où ie prieray Dieu  
vous accroist de plus en plus ses s<sup>es</sup> graces, Me recom-  
mandant tres hum<sup>ment</sup> aux vres, & baissant aux cest<sup>e</sup> occasion  
tres hum<sup>ment</sup> les mains à Mons<sup>r</sup> D' Arsen. & demeurant  
afamais

Monsieur  
De L'Haye le 7. d' Aoust 1622.

Ad tres hum<sup>ment</sup> Seruiteur  
Paul de la Noue



A Monsieur

Monsieur Hugues Chevalier *de*

Au Logis de <sup>Ms</sup> Mess. les Ambassadeurs  
d' Hollande. A Londres. *de*

19<sup>e</sup> Aug<sup>r</sup> 1672.

